

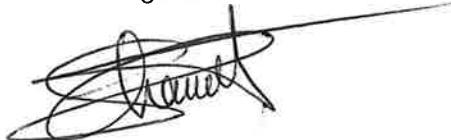
<b>MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE</b>			<b>Représentant</b>
<b>Inspecteur de l'éducation nationale : M.BOYER-GOUILLARD</b>			
<b>MEMBRES VOTANTS</b>			<b>Représentant</b>
<b>Directeur de l'école - Président :</b> Sandrine CHABERT	✓		
<b>Maire :</b> J.Y FLOCHON			
<b>Conseiller municipal :</b> C.TRENTESEAUX <b>(ou président de l'EPCI compétent)</b>	✓		
<b>ENSEIGNANTS DE L'ECOLE</b>			
Annelyse COSTECHAREYRE	✓		
Maryline JOBAZE	✓		
Nathalie PERDRIX	✓		
Marine SAINT-ANDRE		✓	
Lisa BARBI	✓		
Loïc JAILLET	✓		
Pascal DRENO	✓		
Gwenaëlle ROUQUIE	✓		
Anne TISSOT	✓		
Marie DUNAUSKAS	✓		
Benjamin VARIOT	✓		
<b>Membre du RASED :</b> <b>(désigné par le conseil des maîtres)</b>			
<b>D.D.E.N :</b> pas de DDEN			
<b>Suppléants assurant un remplacement</b>			
Julie SEMET	✓		Lucie FILLAT
Caroline TERRIER	✓		
Mathieu GIRARD	✓		Ophélie FARGEOT
Jessica MUSEL	✓		
Maxime TERRIER	✓		
Amélie RENAUD		✓	Pauline ROUX
Céline CHARTON	✓		
Lucie RAYMOND	✓		
<b>PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE</b>			
<b>Autres membres du RASED :</b>			
<b>Médecin scolaire :</b>			
<b>Infirmier scolaire :</b>			
<b>Assistant de service social :</b>			
<b>ATSEM</b>			
<b>Représentant périscolaire :</b>			
<b>Directeur Centre social</b>			
<b>Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :</b>			
<b>Invité : Mme FROMENT commission scolaire</b>	✓		

Procès-verbal établi le 13/11/2025

Le président, directeur de l'école

Nom : Sandrine CHABERT

Signature

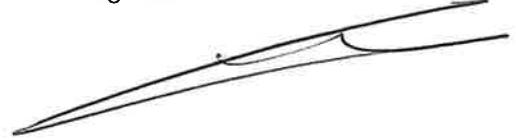


1 / 9

Le secrétaire,

Nom : *Girard Nathalie*

Signature



## Ordre du jour :

### **1 - Installation du nouveau conseil :**

#### → points d'information :

##### Les membres :

Selon l'article D411-1 du code de l'éducation, le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, présidente, du Maire ou de son représentant, d'un conseiller municipal, de tous les enseignants de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Il n'y a plus de délégué départemental de l'Education Nationale.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription est membre de droit.

Assistant avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant, les personnels du réseau d'aides spécialisées, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

##### Rôle et fonction du conseil :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur ; donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école ( activités éducatives, périscolaires ; restauration scolaire, garderie ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants le cadre scolaire et périscolaire ; respect des valeurs et principes de la République) ; est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Chaque année, lors du repas de quartier, la cour est utilisée et l'accès à l'intérieur de l'école est possible. L'année dernière, de la compote avait été renversée dans le réfrigérateur et des mots écrits sur les tableaux dans les classes. Cette année, la porte du hall est restée ouverte ainsi que la porte de l'infirmerie.

##### **Avis du Conseil d'Ecole :**

L'équipe enseignante souhaite être informée de la date d'utilisation des locaux pour le repas de quartier.

Il est demandé à la municipalité de rappeler aux organisateurs qu'ils doivent veiller à ce que toutes les portes soient fermées à la fin de la manifestation.

## **2 - Résultats des élections**

#### → points d'information :

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 348 ; nombre de votants : 117 ; bulletins blancs ou nuls : 0 ; suffrages exprimés : 117 ; taux de participation : 33.62% ( 39.34% en 2024, 28.43% en 2023, 28.57% en 2022 ; 20.50% en 2021 et 21.05% en 2020).

La directrice souligne l'engagement remarquable des parents : 15 parents se sont présentés soit 8 titulaires et 7 suppléants.

Depuis plusieurs années, le bureau électoral a fait le choix de privilégier le vote en présentiel pour des raisons de coût et d'impact écologique. Le matériel de vote a été proposé aux parents sur demande ( 3 demandes cette année). Le bureau de vote était installé dans la cour et a été ouvert de 8H00 à 16H45. Des affiches avaient été réalisées par les représentants de parents.

Le vote par voie électronique est désormais possible (décret n°2023-0805 du 21 août 2023 ).

#### Avis du Conseil d'Ecole :

Le conseil se prononce favorablement à la mise en place du vote électronique à la condition qu'un logiciel gratuit soit proposé par l'Education Nationale. Dans le cas contraire, les modalités applicables aux élections resteront identiques à celles de cette année.

### 3 - Effectif de l'école:

→ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

Répartition par niveau 2025-2026	
<b>CYCLE II</b>	<b>124</b>
CP	38
CE1	49
CE2	37
<b>CYCLE III</b>	<b>90</b>
CM1	48
CM2	42
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>

Année scolaire	Effectifs
2012/2013	221
2013/2014	229
2014/2015 9 classes	231
2015/2016 9 classes	226
2016/2017 9 classes	235
2017/2018 9 classes	216
2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
2019/2020 8 classes	200
2020/2021	195
2021/2022	186
2022/2023	188
2023/2024	191
2024/2025	204
2025/2026	214
2026/2027 (annoncés)	203

L'effectif prévisionnel envoyé à l'Inspection était de 207 élèves (soit 7 de moins que le chiffre en septembre).

Pour l'année prochaine, 203 élèves sont annoncés.

Les répartitions sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des élèves. L'équipe tient compte du niveau scolaire et de l'attitude des élèves.

#### Le personnel :

- 11 enseignants dont 4 à temps partagé. M Jaillet est Maître d'Accueil Temporaire et accueille des stagiaires au cours de l'année.
- 1 accompagnante pour 2 élèves en situation de handicap : Marielle BAILLY
- 6 employés communaux : 2 agents de service ; 1 cuisinier et 5 personnes pour le temps méridien.
- 2 personnes pour la garderie périscolaire le matin et 3 le soir.

#### La direction :

Mme Chabert est déchargée à 83 % les lundis, jeudis, vendredis et un mardi sur 4. Cette décharge comprend 33% de temps pour la direction 8 classes (les lundis et un mardi sur 4 ) et 50% pour la formation en tant que Référente Mathématiques de circonscription les jeudis et vendredis.

#### Avis du Conseil d'Ecole :

### 4- Programme pHARe :

→ point d'information :

#### Une cellule au sein de la circonscription

- constituée et formée aux enjeux et méthode à employer en cas de situation de brimades, moqueries ou autres.

- rédaction d'un protocole applicable à l'ensemble des écoles de la circonscription.



#### Les interlocuteurs de la cellule :

- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription
- Une conseillère pédagogique formée aux enjeux et outils de pHARE
- Une enseignante du dispositif Inclusion et Climat Scolaire, formée aux enjeux et outils de pHARE

Cette cellule a vocation à s'agrandir au fil des années avec d'autres personnels formés.

Pour contacter la cellule : [cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr](mailto:cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr)

L'école signe la charte qui acte l'engagement et la volonté de lutter contre ces situations. Une journée de sensibilisation a eu dans chaque classe le jeudi 6 novembre dans le cadre de la journée « Tous en vert contre le harcèlement scolaire ».

Les élèves du CE2 au CM2 ont complété le questionnaire d'auto-positionnement sur le climat scolaire envoyé par le Ministre.

Une information sur le programme pHARE est communiquée aux parents à l'inscription et le flyer a été envoyé par mail à tous les parents le 02/10/2025.

**Avis du Conseil d'Ecole :**

#### 5.- Règlement intérieur

→ Sujet 1 soumis à avis : le règlement scolaire.

Il découle du règlement départemental. C'est un ensemble de dispositions qui organisent la vie quotidienne des membres de la communauté éducative.

Aucune modification n'a été apportée par rapport au précédent règlement.

**Vote :**  
 .. votes « Pour » 20 voies  
 .. votes « Contre » 0  
 .. abstentions 0

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

#### 6- Temps périscolaires

##### 6.1 Temps méridien

## → point d'information :

Le personnel : le cuisinier Ludovic Goy.

l'encadrement : Isabelle RIVOIRE, Sylvie BEJA, Marie-Thérèse CHEVANU, Maryline BLANC, Angélique FEZZOLI.

### Organisation du temps de 12H00 à 13H50 :

- ☞ un service pour les élèves de CP, CE1 avec la maternelle à 12h00
- ☞ un service pour les élèves de CE2, CM1 et CM2

**La directrice rappelle aux parents qui viennent chercher leur enfant sur le temps méridien d'aller directement à la porte du restaurant scolaire (accès par le grand portail donnant sur la rue).**

## **6.2 - Garderie**

## → point d'information :

Le personnel : Isabelle RIVOIRE et Anna WAISS

### Organisation du temps de 7H15 à 8H20 :

Les élèves sont accompagnés dans les locaux de la garderie par un adulte. A 8H20 les responsables de l'encadrement, Isabelle RIVOIRE et Marie-Thérèse CHEVANU les conduisent à l'école.

### Organisation du temps de 16H30 à 18H30 :

Les élèves sont appelés dans les locaux de l'école par Isabelle RIVOIRE, Anna WAISS et Widad ZEID qui les accompagnent à la garderie. Elles sont toutes les trois responsables de la surveillance de 16H30 à 17H30. Widad ZEID quitte son service à 17H30.

**En cas de changement de dernière minute, les parents doivent laisser un message sur le répondeur de la garderie avant 16H15.**

## **7 – Sécurité**

## → point d'information :

### Exercice incendie :

Un exercice a eu lieu le 08/09/2025 avec la directrice pour seule observatrice. Les élèves et le personnel étaient prévenus.

L'alarme a fonctionné. L'évacuation s'est faite en bon ordre et dans le calme. Le personnel de la restauration n'a pas évacué les locaux.

### PPMS : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

“L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale” circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Conformément à la législation en vigueur un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 29/09/2025 en présence d'un gendarme de la brigade de Ceyzériat et de la directrice. Il n'y avait pas de représentant de la commune. Les deux enseignantes du RASED étaient présentes et la psychologue était avec une élève.

### Objectifs de l'exercice :

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)

- tester l'alarme

## Bilan

### Points positifs :

- Très rapidement les élèves sont hors de vue
- le silence est rapide et bien conservé
- l'ouverture de la porte du premier placard de la classe permet de réduire l'angle de vue
- les portes sont verrouillées et la classe 2 a trouvé une solution pour bloquer la porte
- les stores électriques sont fermés rapidement et limitent la visibilité
- le groupe de contact pour l'envoi de messages permet d'établir un comptage rapide et permet également une communication entre les enseignants
- le message codé indiquant un éventuel problème a été testé
- Les enseignants sont restés vigilants tout au long de l'exercice
- tout le monde a attendu le signal pour sortir et terminer l'exercice

### Points à améliorer :

- la corne de brume s'entend peu. Le gendarme préconise la mise en place d'une alerte lumineuse via Ethernet.
- la serrure de la classe 2 ne fermait pas de l'intérieur.
- des biscuits secs et de l'eau doivent être à disposition dans l'éventualité d'un confinement. La nécessité d'avoir un pack d'eau par classe avait déjà été conseillée.

Les bilans des exercices ont été envoyés à la commune et déposés sur le portail de l'éducation nationale.

Deux autres exercices sont à faire : un exercice risques majeurs avant la fin de l'année et un exercice incendie.

### **Avis du Conseil d'Ecole :**

Il est important qu'un membre de la municipalité soit présent lors de ces exercices pour pouvoir échanger autour des points à améliorer.

## 8 - Projets

### → point d'information:

#### 8.1 Projet d'école

L'année dernière l'évaluation d'école a permis de faire un bilan et de retenir des pistes.

**Domaine 1 ( apprentissages et suivi des élèves )** : un travail autour du calcul mental a débuté

**Domaine 2 ( climat scolaire )** : Une réunion avec le périscolaire ( Isabelle Rivoire, Maryline Blanc et Marie-Thérèse Chevanu) a eu lieu le 29 août pour aborder les problématiques rencontrées et proposer des solutions : harmonisation des règles, mise en place d'un planning pour les terrains, mise en place d'un cahier pour le non-respect des règles sur les terrains.

Un nouveau système a également été instauré pour l'entrée des élèves au second service.

L'ensemble paraît bénéfique selon les parents.

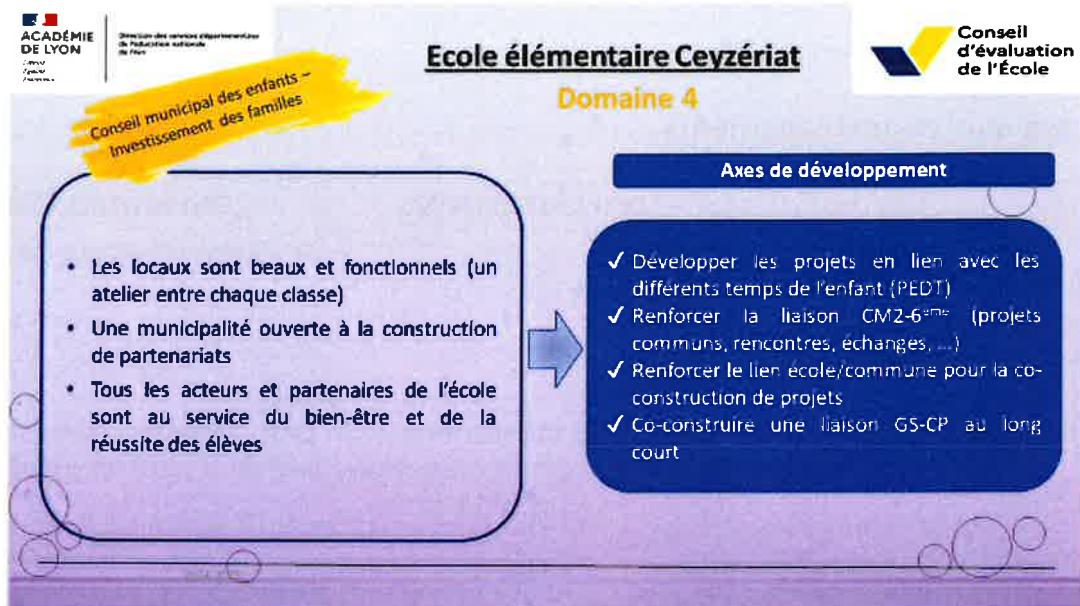
Le compte-rendu de la réunion du 29 août 2025 envoyé à la mairie le 2 septembre, envisageait deux réunions l'une en décembre et l'autre en période 4.

Mme Trenteseaux précise que cela est possible. Elle reviendra vers la directrice pour lui indiquer sur quels créneaux horaires cela peut être mené.

**Domaine 3 ( acteurs et fonctionnement de l'école)** : beaucoup de points positifs sur la communication et le fonctionnement ont été relevés lors de l'évaluation d'école. Deux pistes ont été proposées : co-

constructions de projets avec d'autres écoles et se former aux outils numériques ( acquisition d'un visualiseur par classe).

#### Domaine 4 ( école et son environnement institutionnel )



Un projet a été élaboré avec une classe de 6<sup>ième</sup> et sera mené au cours de l'année. Un conseil école-collège aura lieu le lundi 17 novembre.

Dans la liaison avec la GS, il avait été évoqué la possibilité que les élèves de CP soient pris en début d'année par les collègues de grande section. Cela ne se fera pas. Les collègues de maternelle prennent leurs élèves.

#### **8.2 – Le conseil d'élèves**

Deux élèves sont élus dans chaque classe. Les conseils sont préparés en amont dans les classes. Les sujets ont été recentrés sur les préoccupations des élèves : nettoyage de la cour, ouverture de la salle du Vallon lors des récréations en hiver, pancarte à mettre sur les portes de toilettes ( libre/occupé).

Mme Tissot est référente et est épaulée par un enseignant qui change au cours de l'année.

Le conseil d'élève a été souligné comme un point très positif lors de l'évaluation d'école.

#### **8.3 Le Projet « musique et bande dessinée »**

C'est un projet financé par la commune en partenariat avec l'intervenant musical de la Maison de La Musique de la Vallière.

Le projet a débuté 4 novembre pour une durée de 28 semaines. 7H00 par semaine assurées intégralement par Thibault Larue à raison de 45 minutes par classe.

Les séances se déroulent à l'école dans la salle orange.

Objectif : permettre aux élèves de construire une pratique de chant-choral dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire motivant autour de la bande dessinée en lien avec le thème du Festival des Harmonies.

**Un restitution commune à tous les cycles aura lieu le mardi 30 juin au centre festif en ouverture de la manifestation du 5 juillet.**

#### **8.4 – Autres projets**

Dans le cadre du cycle course longue de début d'année, un cross a été organisé : « Mets tes baskets et bats la maladie ». Cet évènement a permis de récolter 1323,70€ au profit de l'association ELA et 329Km300 ont été parcourus.

#### **8.5 Piscine pour les CE2 et CM1**

Cette année les séances sont massées sur 5 semaines avec 2 séances par semaine pour permettre aux élèves de progresser davantage.

Les séances de piscine auront lieu du 4 novembre au 4 décembre les mardis et jeudis après-midi pour les élèves de CE2 de Mme Saint-André, et tous les CM1. Les élèves se rendent à la piscine accompagnés de M Dréno et M Variot le remplaçant de Mme Saint-André. Les CE1 de la classe de CE1/CE2 et les CM2 de la classe de CM1/CM2 restent à l'école avec Mme Tissot pour un cycle danse.

La classe de CE2 se rendra à Carré d'eau les mardis et jeudis matin du 12 mai au 11 juin.

C'est une activité financée par la CA3B.

## **9 – Achats, travaux et aménagements**

<b>Date</b>		<b>Etat le 13/06/2025</b>	<b>Etat le 07/11/2025</b>
<b>Conseil du 22/03/2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Serait-il possible d'avoir des interrupteurs « automatiques » au-dessus des 2 lavabos des toilettes ?</li> <li>- Réorganisation du ménage</li> </ul>	<p>En attente</p> <p>Du temps de ménage a été réalisé pendant les vacances de printemps : c'est positif et à maintenir.</p>	<p>Les interrupteurs ont été installés</p> <p>Une personne est absente depuis une semaine et non remplacée.</p>
<b>Conseil du 07/06/2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les escaliers qui descendent vers le parking restent dangereux malgré les travaux. Une rambarde devait être mise pendant l'été.</li> </ul>	<p>En attente</p>	<p>La rambarde a été posée.</p>
<b>Conseil du 08/11/2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 vitres cassées : dans la montée d'escaliers vers la salle orange, la vitre derrière le bac de vêtements et dans une classe</li> <li>- Beaucoup de parents fument devant l'école. Serait-il possible que les abords des écoles soient un espace sans tabac ?</li> <li>- Dangerosité du parking sous l'école ( des personnes garées sur la dépose minute, pas d'accès piétons aux escaliers sécurisé...)</li> </ul>	<p>En attente</p> <p>Les parents qui fument aux abords de l'école seront verbalisables.</p> <p>Des panneaux ont été commandés.</p> <p>Le policier municipal est venu plusieurs matins successifs pour rappeler les règles. Cela a eu un effet sur le court terme. Il faudrait qu'il passe de temps en temps de manière inopinée.</p>	<p>Les vitres ont été changées.</p> <p>Les panneaux ont été posés.</p> <p>Serait-il possible de mettre des butées anti-stationnement de manière à sécuriser le passage piéton ?</p>
<b>Conseil du 21/03/2025</b>	<p>La prise en extérieur est utilisée le soir et entraîne des « regroupements » derrière l'école</p> <p>Demandés au budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-500€ pour des livres pour le cycle 3</li> <li>- 10 casques audio pour la salle</li> </ul>	<p>Les prises vont être condamnées.</p> <p>L'adjointe présente n'est pas en charge des affaires scolaires. Elle ne sait pas si la demande a été acceptée. Elle se renseigne et</p>	<p>Les prises ont été débranchées et un cache sera posé.</p> <p>Les achats à réaliser par l'école ont été faits et livrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les livres pour le cycle 3</li> <li>- Les casques audio</li> </ul>

	<p>du Vallon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des chasubles pour l'EPS cycle 3</li> <li>- 2 ordinateurs</li> <li>- une enceinte portative pour la salle orange</li> <li>- un visualiseur sans fil</li> </ul> <p>Pour un montant de 1210€ hors ordinateurs</p>	<p>elle fera un retour avant la fin de l'année scolaire afin que les commandes puissent être passées dans l'été.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les chasubles</li> <li>- Un visualiseur par classe et 3 enceintes portatives</li> </ul> <p>Les ordinateurs n'ont pas été commandés. Celui de Mme Costechareyre ne fonctionne plus. C'est urgent. Le second sera pour la classe de Mme Tissot.</p>
<b>Conseil du 07/11/2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le store de Mme Costechareyre près du tableau ne fonctionne plus</li> <li>- Les serrures des 2 portes d'accès ne fonctionnent plus correctement</li> <li>- La classe de Mme Tissot est en attente d'une nouvelle serrure depuis l'exercice intrusion du 08/09/25 ( plus de barilet)</li> <li>- La barre de son de la classe 4 ne fonctionne plus.</li> <li>- L'un des deux robinets des toilettes du rez-de-chaussée est toujours raccordé à l'eau chaude ( et donc condamné)</li> <li>- Serait-il possible d'avoir une ampoule de TNI d'avance ? ( 2 en fin de vie : classe 3 et 6)</li> <li>- Le contrat de maintenance informatique est questionné. Une réunion est prévue lundi en Mairie avec le prestataire.</li> </ul>		<p>Mme Trenteseaux confirme la possibilité d'avoir une ampoule de TNI d'avance.</p> <p>Les TNI doivent être démontés et remontés par M Rivoire. Aucun entretien annuel n'est prévu. De même, une maintenance annuelle des ordinateurs ( classes et salle du Vallon) serait nécessaire ( nettoyage, mises à jours...)</p>

Prochain conseil d'école le vendredi 7 novembre à 17H00.

